

Guide du touriste

Prière de laisser ce guide dans le studio.

**Bienvenue à
l'Université de
Moncton! Nous
vous souhaitons
un agréable
séjour.**

**Service de
sécurité:**
506-858-4100

À votre arrivée

RÉCEPTION: À votre arrivée, prière de vous présenter à la Résidence Médard-Collette située à **14, av. Antonine-Maillet**

HEURES D'OUVERTURE DE L'HÉBERGEMENT UNIVERSITAIRE:

8 h à 23 h, 7 jours par semaine de la mi-mai à la mi-août.

Heure prévue d'arrivée : 15 h

Heure prévue de sortie : 11 h

PETIT-DÉJEUNER: Au Resto-lounge **Le 63** situé au Centre étudiant.
Ouverture : de **7 h à 10h30**

Pour joindre la réception

Service de logement – Estival et court terme Université de Moncton

Résidence Médard-Collette, local 112
Adresse postale : 18, avenue Antonine-Maillet
Adresse civique : 14, avenue Antonine-Maillet
Moncton, Nouveau-Brunswick
Canada E1A 3E9

Téléphone : (506) 858-4015

Télécopieur : (506) 863-2015

Courriel : logestival@umoncton.ca

http://www.umoncton.ca/umcm-logement/accueil_estival



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Service de logement

English version at the back

Table des matières

Table des matières

Politique d'annulation.....	3
Stationnement.....	3
Accès WIFI	3
Service de conciergerie.....	4
Prêt d'équipements.....	4
Lavage.....	4
Retour des clés ou cartes à la fin de votre séjour	4
Services sur le campus.....	5
Service de sécurité.....	5
Services alimentaires : Resto-lounge Le 63 et le Mascaret.....	5
Divertissement sur le Campus	5
Guichets automatiques	5
Institution financière.....	5
Lieux de culte.....	5
Coiffure	6
Autobus de ville — Codiac Transit.....	6
Taxis	6
Location de voiture	6
Hôpitaux	6
Pharmacie à moins de 1,5 km du campus	6
Restaurants et cafés à moins de 1,5 km du campus	6
Sites Web des attractions et sites touristiques de Moncton et les environs.....	7
Résumé des règlements du Service de logement	8
Carte de la ville de Moncton.....	10
Carte du campus.....	11

Politique d'annulation

Si vous désirez annuler votre réservation, prière de nous aviser 48 heures à l'avance afin que nous puissions céder votre place à quelqu'un d'autre. Les réservations annulées à moins de 48 heures de l'arrivée prévue seront sujettes aux frais équivalents à la somme de la première nuit plus taxes. La réservation complète sera alors annulée.

Stationnement

Une passe de stationnement est fournie pour tout séjour de 7 jours ou moins. Si vous prévoyez un séjour de 8 jours ou plus, vous pouvez payer votre stationnement à la réception de la Résidence Lefebvre.

Stationnement gratuit :

- Les fins de semaine (de 18h le vendredi à 7h le lundi), les journées fériées et les soirs (de 21h à 7h, du lundi au jeudi)
- Stationnement P9 pour une durée maximale de 2 heures (voir la carte du campus)

Accès WIFI

En fournissant votre courriel, nous pouvons vous fournir un accès WIFI qui est disponible sur tout le campus de Moncton. Veuillez noter qu'il n'y a pas d'accès WIFI dans les appartements étudiants. Information pour se connecter:

Réseau : UMoncton

Entrez le login et mot de passe.

Acceptez le certificat de sécurité s'il y a lieu.

*****À NE PAS CONFONDRE** les lettres et les chiffres.

Lettre o : « o » ou « O » / Chiffre Zéro : « 0 »

Lettre l : « l » ou « L » / Lettre I : « i » ou « I » & le

Chiffre Un : « 1 »

The screenshot shows a mobile browser interface for the UMoncton WiFi login page. The status bar at the top indicates TELUS service, signal strength, 8:14 PM, and 57% battery. The address bar shows the URL 'aces-visiteur.umoncton.ca'. The main content area has a yellow background and contains the following text: 'Bienvenue à l'Université de Moncton', 'Veuillez entrer vos coordonnées', 'Nom d'utilisateur' (with a yellow input field), 'Mot de passe' (with a yellow input field), and a 'Soumettre' button. At the bottom, there is a link for assistance: 'Pour assistance, veuillez contacter le Service à la clientèle de la DGT au 863-2100.' The mobile navigation bar at the bottom shows back, forward, and home icons.

Service de conciergerie

La literie (drap contour, drap plat, taie d'oreiller, couverture et oreiller) et les serviettes (serviette de bain, serviette à main, débarbouillette, bar de savon et verre de plastique) sont fournies pour chaque lit présent dans le logement.

Pour tout séjour de moins de 14 jours, vous recevrez un changement de serviettes et de literie. Au-delà de cette période, vous êtes responsable de l'entretien du logement et du nettoyage de la literie et des serviettes.

- Changement de serviettes : Lundi, Mercredi et vendredi matin
- Changement de draps ; La 5e et la 6e journée de votre séjour

Si vous désirez recevoir de la literie propre, svp placer la literie sale en boule et la mettre sur le plancher près de la porte d'entrée. Un concierge placera de la nouvelle literie sur votre comptoir ou sur votre lit.

Prêt d'équipements

Si vous avez oublié quelque chose, n'hésitez pas à nous contacter au **506-858-4015** (entre 8h et 23h), nous avons peut-être ce que vous cherchez ! Puisqu'il n'y a pas d'air conditionné dans nos logements, nous pouvons vous fournir un ventilateur. Nous avons également des réveille-matins et des fers à repasser.

Prière de demander l'équipement à la réception dès votre arrivée, car les quantités sont limitées.

Lavage

Il y a des laveuses et des sècheuses dans tous nos édifices. Prière de demander une carte de lavage à la réception dès votre arrivée. Coût : 1.75 \$ pour laver et 1.75 \$ pour sécher.

NB. L'argent déposé sur la carte de lavage ne peut être remboursé.

Retour des clés ou cartes à la fin de votre séjour

Nous vous remercions à l'avance de prendre bien soin de nos clés/cartes et de nous les retourner au moment de votre départ.

Pour assurer la sécurité des biens et des personnes sur le Campus de Moncton, le Service de logement demande à tous ses clients de retourner leurs clés, leurs cartes d'accès et leurs cartes de lavage directement à la Résidence Médard-Collette.

- De 23h à 8h du matin : au bureau du Service de sécurité dont la porte est située à l'arrière de la Résidence Lefebvre (veuillez descendre les escaliers pour accéder à la réception – local 001)
- De 8h à 23h : à la réception située à l'entrée de la Résidence Médard-Collette.



EN CAS D'UN NON-RETOUR DE CLÉS, UN FRAIS DE 100 \$ SERA IMPUTÉ À LA CARTE DE CRÉDIT OU SUR LA FACTURE DU CLIENT, car nous devons effectuer un changement de serrure.

- Perte de la carte d'accès : 25 \$
- Perte de la carte de lavage : 10 \$

Services sur le campus

Service de sécurité

Le Service de sécurité est ouvert en tout temps. Vous pouvez les rejoindre au **506-858-4100**. Le bureau est situé au local 001 et la porte d'entrée est située à l'arrière de la Résidence Lefebvre.

Adresse courriel : securite@umoncton.ca

Site Internet : <http://www.umoncton.ca/umcm-materielles/node/15>

Services alimentaires : Resto-lounge Le 63 et Le Mascaret



Le resto-lounge Le 63 est situé au Centre étudiant.
Le casse-croûte le Mascaret est situé à l'édifice Léopold-Taillon.

Vous pouvez consulter leur site Web pour connaître leurs heures d'ouverture et leurs menus :

<http://www.umoncton.ca/umcm-servicesalimentaires/node/176>

Divertissement sur le Campus

Bar étudiant Le Coude

Centre étudiant

<https://www.feecum.ca/services/bars>

CEPS Louis-J.-Robichaud

Centre de Santé et Mieux-Être

<https://www.umoncton.ca/umcm-ceps/>

Galerie d'Art Louise et Reuben-Cohen

Pavillon Clément-Cormier

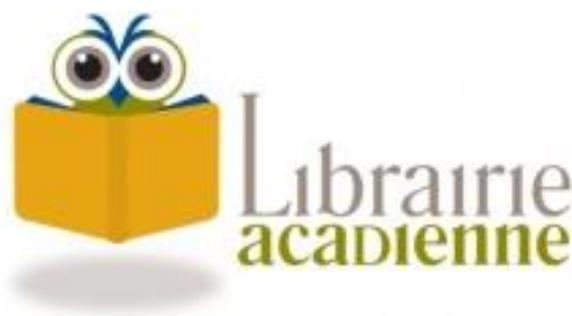
<http://www.umoncton.ca/umcm-ga/>

Librairie acadienne :

Souvenirs, musique, livres, coin dépanneur

Pavillon Léopold-Taillon

<http://www.librairieacadienne.ca/>



Musée acadien

Pavillon Clément-Cormier

<http://www.umoncton.ca/umcm-maum/>

Guichets automatiques

Des guichets automatiques de la **Banque Nationale** et d'**UNI Coopération financière** sont accessibles 24/7 au Centre Étudiant.

Institution financière

UNI Coopération financière est située à l'entrée du Pavillon Léopold-Taillon.

Lieux de culte

Chapelle: La Paroisse Notre-Dame d'Acadie offre des messes tous les dimanches matin à 11 h (église catholique romaine).

Mosquée : Pavillon Léopold-Taillon, local 012

Coiffure

Le salon de coiffure est situé au Centre étudiant, le numéro de téléphone est (506) 854-6500.

Autobus de ville — Codiac Transit

L'autobus 61 – Elmwood passe sur la rue Université puis se rend au Centre d'achat Champlain, situé sur la rue Paul. Pour connaître l'horaire de l'autobus, prière de consulter le lien suivant :

<https://www.codiactranspo.ca/fr/moncton-transport/trajets-et-horaires>

Taxis (Liste non exhaustive)

Air Cab : 857-2000

White Cab : 857-3000

Location de voiture (Liste non exhaustive)

Enterprise : 439 rue Champlain, Dieppe, NB, E1A 1P2 (506) 855-4660

Avis : 777 avenue Aviation, Dieppe, NB, E1A 725, (506) 855-7212

Hôpitaux

Hôpital régional de Moncton : 135 avenue Macbeath, (506) 857-5111

Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont : 330 avenue Université, (506) 862-4000

Numéro du Service de sécurité : 506-858-4100

Numéro d'urgence : 911

Pharmacie à moins de 1,5 km du campus (liste non exhaustive)

Shoppers Drug Mart : 320 Promenade Elmwood (506) 383-8303

Restaurants et cafés à moins de 1,5 km du campus (liste non exhaustive)

Le 63 – Resto-lounge situé au Centre étudiant sur le campus

Le Mascaret – Casse-Croûte situé au Pavillon Léopold-Taillon

RESTAURANTS

Baci Italia

Cuisine italienne
204 rue Church
1-506-859-4433

Barakat

Cuisine africaine
331 promenade Elmwood
1-506-855-9868

Chez Mémère Poutine & Râpée

Cuisine acadienne
241 chemin Lewisville
1-506-384-4343

Guacamole

Cuisine mexicaine
112 avenue Morton
1-506-854-6472
171 avenue de l'Université
1-506-854-0884

Hynes

Petit restaurant style américain
495 chemin Mountain
1-506-382-3432

Les Brumes du Coude

Cuisine française
140 rue Botsford
1-506-858-0777

RESTAURATION RAPIDE

Deluxe Fish & Chips

355 promenade Elmwood
1-506-383-9872

Ed's Sub

300 promenade Elmwood
1-506-860-7775

Marc's Fried clams

300 promenade Elmwood
1-506-857-3176

McDonald's

45 avenue Morton
1-506-862-1619

Subway

100 avenue Morton
1-506-862-1619
184 chemin Morton
1-506-854-7827

CAFÉ / RESTAURANT**Café Archibald**

221 chemin Mountain
1-506-853-8819

Café Clémentine et Deli

62 promenade Elmwood
1-506-384-4782

Starbucks

360 promenade Elmwood
1-506-855-5018

Tim Hortons

327 promenade Elmwood
1-506-862-7635

Tony's Bistro & Patisserie

137 chemin McLaughlin
1-50-384-8669

CHINOIS / ASIATIQUE**Hot Rice**

331 promenade Elmwood
1-506-830-8188

Kimbao

112 avenue Morton
1-506-859-6688

Spoon Suchi 2

370 promenade Elmwood
1-506-830-8777

Zen Gardens

179 chemin Mountain
1-506-384-6801

PIZZA**Domino's Pizza**

112 avenue Morton
1-506-859-9599

Freddies Pizza & Donair

370 promenade Elmwood
1-506-389-1111

Pizza Twins

62 avenue Morton
1-506-855-4151

Pizza Delight

331 promenade Elmwood
1-506-856-5119
188 Mountain Road
1-506-858-1690

Zio's Pizza

214 rue Church
1-506-855-8888

PUB**Igloo**

300 promenade Elmwood
1-506-858-9397

Morton Pub

15 avenue Morton
1-506-830-3842

Sites Web des attractions et sites touristiques de Moncton et les environs

Attractions : www7.moncton.ca/Visiteurs/Attractions_touristiques.htm

Que ce soit pour vous divertir, explorer ou découvrir la région du sud-est du Nouveau-Brunswick, voici quelques sites touristiques à consulter :

Moncton : www7.moncton.ca/Visiteurs.htm

Dieppe : <https://www.dieppe.ca/fr/visiterdieppe.aspx>

Shédiac : www.experienceshediac.ca

Nouveau-Brunswick : <https://www.tourismenouveaubrunswick.ca/>

Résumé des règlements du Service de logement

La ou le locataire doit se soumettre aux règlements établis par le Service de logement – Estival et court terme.

1. Endroits publics

1. Les excès de bruit dans les endroits publics (corridors, salles de lavage, salon et ascenseurs et autres) sont interdits.
2. La consommation de boissons alcooliques dans les endroits publics est interdite.
3. Courir ou lancer des objets dans les corridors ne sera pas toléré.
4. Les excès de bruit qui ont pour effet de déranger les autres locataires sont interdits.
5. Les portes des logements doivent demeurer fermées.

2. Sécurité

Prévention d'incendie

1. L'utilisation des appareils de cuisson (micro-ondes, etc.) se fait seulement dans les endroits réservés à cet effet. Il est à noter que des alarmes d'incendie et des détecteurs de fumées sont placés pour assurer la protection des locataires.
2. L'utilisation inutile des alarmes à feu ou l'action de mettre les détecteurs de fumées hors d'usage en les recouvrant, en les débranchant ou en les endommageant est interdite et constitue une infraction grave aux règlements des logements étudiants de l'Université.
3. L'utilisation de bougies et d'encens est strictement interdite dans les logements de l'Université de Moncton.

Entrées principales

1. Les portes des entrées principales des édifices et immeubles à logement sont verrouillées en tout temps. Les locataires reçoivent la clé de l'entrée principale de leur édifice respectif à leur arrivée.
2. Toute modification aux entrées principales ayant pour effet de laisser la porte déverrouillée est interdite. Un système d'interphones permet aux visiteurs de s'identifier auprès du ou de la locataire qu'ils ou qu'elles viennent visiter. La ou le locataire peut déverrouiller la porte principale pour son visiteur à l'aide du mécanisme prévu à cette fin situé dans chaque logement. La sécurité de tous les locataires exige que la présence des visiteurs soit ainsi contrôlée. Il est entendu que les locataires sont responsables du comportement de leurs visiteurs durant leur séjour dans l'édifice.

3. Soirées sociales

1. Les logements ont été conçus pour accueillir d'une à quatre personnes. La présence de plusieurs visiteurs dans un logement peut constituer un dérangement pour les autres locataires. Une atmosphère reposante doit être respectée.
2. Les soirées sociales sont interdites dans les logements de l'Université de Moncton

4. Visites

1. Les locataires sont chargés de faire respecter à leurs visiteurs les procédures et les règlements en vigueur. Le Service de logement – Estival et court terme se réserve le droit de retirer le privilège de recevoir des visiteurs aux locataires. Dans un tel cas, ces mêmes visiteurs se verront ultérieurement refuser accès à l'édifice.

5. Propreté

1. Les locataires sont responsables d'assurer la propreté du logement qui leur est assigné, du matériel qui s'y trouve et de transporter les ordures à l'endroit prévu à cette fin. Lors du départ, la ou le locataire qui quitte doit s'assurer de laisser son logement dans l'état qui lui a été remis sinon des frais pourraient lui être imposés.

6. Dommages

1. La ou le locataire devra couvrir les coûts de réparation pour tous les dommages qu'elle ou qu'il aura causé.
2. La ou le locataire devra couvrir les coûts de réparation ou de remplacement pour tout dommage perpétré dans le logement qui lui est assigné, y compris les dommages résultants de l'usage abusif du matériel ou du vandalisme.
3. L'Université de Moncton n'est pas responsable des dommages encourus aux biens personnels des locataires.

7. Règlements généraux

1. La possession d'armes à feu est interdite dans les logements étudiants.
2. La possession ou la présence d'animaux dans les logements de l'Université de Moncton est interdite.
3. Boissons alcooliques
 - a. Conformément aux dispositions de la loi, il est interdit aux personnes de moins de 19 ans d'avoir en sa possession ou de consommer des boissons alcooliques.
 - b. L'abus et l'usage illégal des boissons alcooliques ne sont pas tolérés en logement universitaire.
 - c. La possession ou la consommation de boissons alcooliques dans les endroits publics des édifices est interdite.
 - d. Il est interdit de servir des boissons alcooliques à des personnes de moins de 19 ans ou à des personnes intoxiquées.
4. Les lois du Canada sur la possession, la distribution, la promotion, le trafic, la culture et la consommation de drogues illégales s'appliquent dans les logements universitaires.
5. Usage du tabac, de la cigarette électronique et du cannabis
 - 5.1. Il est interdit de fumer ou vapoter dans les logements universitaires et il est interdit de fumer à moins de 9 mètres de toutes portes d'entrée, de fenêtres et de bouches d'aération.
 - 5.2. Il est interdit à toute personne d'âge légal de consommer du cannabis, à moins d'en être en possession légale et de se trouver dans son logement et d'avoir obtenu le consentement de son ou ses colocataires (qui est ou sont également d'âge légal). Il est interdit d'entreposer du cannabis dans les logements universitaires, sauf dans un espace sûr et sécurisé.
6. Usage et consommation du cannabis

La ou le locataire qui choisit d'acquérir, de posséder, d'utiliser ou de consommer du cannabis doit le faire de manière responsable en se conformant à la politique relative au cannabis de l'Université de Moncton et aux lois provinciales et fédérales à ce sujet. <https://www.umoncton.ca/gouvernance/politiques>

Plus spécifiquement, les conditions et règlements suivants s'appliquent en logements universitaires :

 - a. Le point 20.1 ci-dessus s'applique à l'usage du cannabis;
 - b. Il est interdit à toute personne d'âge légal de consommer du cannabis, à moins d'en être en possession légale et de se trouver dans son logement et d'avoir obtenu le consentement de son ou ses colocataires (qui est ou sont également d'âge légal);
 - c. Il est interdit à toute personne n'ayant pas l'âge légal de se trouver en possession, d'entreposer ou de consommer du cannabis;
 - d. Il est interdit à toute personne d'âge légal de sciemment permettre à une personne n'ayant pas l'âge légal de consommer du cannabis;
 - e. L'Université ne permet pas la culture du cannabis sur le campus incluant les logements universitaires;
 - f. Il est interdit d'entreposer du cannabis dans les logements universitaires, sauf dans un espace sûr et sécurisé qui est hors de portée de toute personne n'ayant pas l'âge légal, et ce d'une manière qui est conforme aux normes établies par la loi. De plus, il ne peut être entreposé dans un endroit partagé

avec d'autres locataires comme un réfrigérateur, un congélateur ou des armoires;

- g. Pour usage et consommation du cannabis à des fins médicales, la ou le locataire doit se référer à la politique relative au cannabis de l'Université de Moncton.

7. Il est strictement interdit de laisser des ordures dans le corridor ou dans tout autre endroit public de l'édifice.
8. Il est interdit de laisser des biens personnels dans les corridors ou dans les autres endroits publics de l'édifice.
9. L'utilisation frauduleuse des machines à laver et des machines distributrices et les actes de vandalisme sur celles-ci sont interdits.
10. Aucune réservation ne sera prise pour un client âgé de moins de 19 ans.
11. Les mineurs doivent être accompagnés en tout temps sur le campus.

